CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E15933** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2026**

ÉDITÉ LE 28/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1941

Raison sociale : ENTREPRISE BOISSELEAU

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/08/2025

Capital : 40 500

2 RUE BOUCHER DE PERTHES
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES

Siret : 579 806 548 00015

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 2123844

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 780573M1247000/001 399128/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 780573M1247000/001 399128/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 01 34 51 01 22 **Fax :**

Portable : 06 09 69 58 90

Responsabilité légale :
PREVITALI SEBASTIEN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.carrelage-marbre-iledefrance.fr

E-mail : boisseleau@wanadoo.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 777 959 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6313	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité supérieure)	2	16/10/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/10/2025 09:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.